



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Union Internationale Contre la Tuberculose et les Maladies Respiratoires

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Union Internationale Contre la Tuberculose et les Maladies Respiratoires
2 rue Jean Lantier - 75001 PARIS

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais ("private company limited by guarantee").

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Union Internationale Contre la Tuberculose et les Maladies Respiratoires

2 rue Jean Lantier - 75001 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'Assemblée Générale de l'association Union Internationale Contre la Tuberculose et les Maladies Respiratoires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Union Internationale Contre la Tuberculose et les Maladies Respiratoires relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application des règlements ANC n° 2022-06 et n° 2023-03 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée Générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 15 juin 2026

KPMG SA

Erik Boulois

Associé

Bilan Actif - Transition

Bilan Actif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025			Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Brut	Amort. Dép. (à déduire)	Net	Net
Frais d'établissement I				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	193 062	193 062		
Autres immobilisations incorporelles	346 030	346 030		
Immo. incorp. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Instal. techniques, matériel et outillages indus.				
Autres immobilisations corporelles	670 077	664 994	5 083	5 551
Immo. corp. en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	13 579		13 579	13 579
Autres immobilisations financières	48 154		48 154	54 316
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ II	1 270 902	1 204 086	66 816	73 446
Comptes de liaison III				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	577 025	23 430	553 596	197 558
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	595 883	10 000	585 883	1 875 890
Charges constatées d'avance	134 245		134 245	466 165
Valeurs mobilières de placement	3 001 328		3 001 328	
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	6 862 007		6 862 007	10 140 775
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT IV	11 170 489	33 430	11 137 059	12 680 388
Frais d'émission des emprunts V				
Primes de remboursement des emprunts VI				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif VII	95 762		95 762	412 217
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I à VII)	12 537 153	1 237 516	11 299 637	13 166 051

Bilan Passif - Transition

Bilan Passif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	858 000	858 000
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves	2 579 696	1 180 642
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	1 076 558	1 399 054
Situation nette	4 514 254	3 437 696
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL DES FONDS PROPRES I	4 514 254	3 437 696
Autres fonds propres		
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES I bis		
Comptes de liaison II		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	3 519 496	4 672 820
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS III	3 519 496	4 672 820
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	162 714	444 126
Provisions pour charges		
TOTAL DES PROVISIONS IV	162 714	444 126
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		81 236
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	707 902	843 552
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	365 078	222 070
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 213 398	2 438 517
Produits constatés d'avance	394 292	264 883
TOTAL DES EMPRUNTS ET DETTES V	2 680 669	3 850 259
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif VI	422 503	761 150
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I à VI)	11 299 637	13 166 051

Compte de résultat - Transition

Compte de résultat	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Produits d'exploitation		
Cotisations	179 893	196 608
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	4 048 359	3 907 843
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	700 000	
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	19 853	12 004
Mécénats	64 268	
Legs, donations et assurances-vie	64 875	
Contributions financières	12 888 261	13 580 639
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	31 285	227 846
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés	1 198 899	3 945 318
Autres produits	98 661	11 920
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	19 294 353	21 882 177
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	12 012 837	10 716 450
Aides financières	229 441	1 023 622
Impôts, taxes et versements assimilés	119 361	110 777
Salaires	4 702 793	5 282 462
Cotisations sociales	500 443	492 388
Dotations aux amortissements et dépréciations	27 936	30 979
Dotations aux provisions	45 000	9 957
Valeurs comptables des immo. incorporelles et corporelles cédées		
Reports en fonds dédiés	731 094	3 087 560
Autres charges	139 266	640 081
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	18 508 172	21 394 276
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	786 181	487 901
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	36 130	
Autres intérêts et produits assimilés	296 193	373 543
Reprises sur dépréciations et provisions	316 455	126 383
Différences positives de change	771 385	782 936
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	1 420 163	1 282 862

Compte de résultat (suite) - Transition

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		3
Différences négatives de change	1 050 002	460 887
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES IV	1 050 002	460 890
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	370 161	821 972
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)	1 156 342	1 309 873
Produits exceptionnels V		179 351
Charges exceptionnelles VI		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		179 351
Participation des salariés aux résultats VII		
Impôts sur les bénéfices VIII	79 784	90 170
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	20 714 516	23 344 390
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	19 637 957	21 945 336
EXCÉDENT OU DÉFICIT	1 076 558	1 399 054

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		

Annexe

Description de l'objet social et des activités de l'association (1/3)

Objet social

L'association intitulée Union internationale contre la tuberculose et les maladies respiratoires, reconnue d'utilité publique par décret du 2 novembre 1999, dont la déclaration de création a été publiée au Journal officiel du 9 novembre 1999, a pour but de mettre fin aux souffrances dues à la tuberculose et aux maladies pulmonaires, anciennes et nouvelles, la prévention contre les maladies respiratoires et les soins. Elle vise à garantir que personne n'est laissé à l'écart, que les personnes sont traitées de manière égale et qu'une attention particulière est accordée aux populations et communautés vulnérables et marginalisées.

L'Union est une organisation de membres, une organisation technique et une organisation scientifique. Nous avons été créés en 1920 et sommes dirigés par des personnes engagées dans notre vision : un monde plus sain pour tous, exempt de tuberculose et de maladie pulmonaire. Nos membres sont des organisations et des individus de toutes les régions du monde.

Les organes statutairement compétents de notre entité ont fixé différents objectifs pour réaliser l'objet social. Ces objectifs constituent le « projet de notre entité » pour lequel des réserves sont constituées le cas échéant dans nos fonds propres.

Activités et missions sociales de l'association

La nature des activités ou missions sociales réalisées durant l'exercice peut être résumée ainsi :

- *Lutte contre la Tuberculose :*

L'Union œuvre à l'élimination mondiale de la tuberculose. Nous soutenons une prévention et des soins de haute qualité et accessibles pour les personnes atteintes et à risque de tuberculose, afin d'élargir la base de données probantes pour les soins et la prévention de la tuberculose et de mettre en œuvre de nouvelles connaissances dans les politiques et les pratiques.

- *Lutte Anti-tabac :*

Le tabac tue huit millions de personnes chaque année, dont 65 000 enfants qui meurent de maladies liées à la fumée secondaire. La pandémie de COVID-19 apporte une nouvelle urgence à la réduction de la consommation de tabac, et l'augmentation de la nicotine et des produits du tabac tels que les cigarettes électroniques présente de nouveaux défis et complexités dans la lutte contre le tabac.

L'Union centre son travail de lutte antitabac autour de la Convention-cadre de l'Organisation mondiale de la santé pour la lutte antitabac (CCLAT de l'OMS) - un traité international sur la santé - et d'un ensemble de mesures fondées sur des preuves prouvées pour réduire l'usage du tabac appelé MPOWER.

Notre travail s'étend sur plus de 50 pays, touchant les deux tiers des fumeurs dans le monde.

Nous nous concentrons sur les pays à revenu faible et intermédiaire, où se produisent 80% des décès dus au tabac.

Description de l'objet social et des activités de l'association (2/3)

- *Lutte contre les maladies non transmissibles :*

Les maladies non transmissibles (MNT), dont le cancer, les maladies cardiovasculaires et le diabète, sont désormais des facteurs importants dans deux décès sur trois dans le monde. Avec la prévalence de l'usage du tabac encore très élevée dans de nombreuses régions du monde et les taux croissants d'obésité, le fardeau des MNT est de plus en plus important.

Actuellement, les MNT sont sous-reconnues et sous-financées par de nombreux systèmes de santé dans le monde. Et alors que la charge de morbidité dans les pays à revenu faible et intermédiaire commence à passer des maladies infectieuses aux maladies non transmissibles, ce problème, en soi, est un défi majeur de santé publique. Cela s'ajoute aux défis complexes que les MNT présentent pour ceux qui luttent contre l'impact des maladies infectieuses, y compris la tuberculose et, dernièrement, le COVID-19.

L'Union joue un rôle clé dans les efforts internationaux de sensibilisation à la menace causée par l'augmentation des MNT, en tant que partenaire de l' Alliance MNT.

Description des moyens mis en œuvre

Notre action est possible grâce à une présence locale sur nos principaux terrains d'opérations. Nos spécialistes coordonnent, gèrent et supervisent nos projets, couvrant les zones géographiques comprenant parfois plusieurs pays.

Le travail de L'Union soutient directement les objectifs de développement durable (ODD) énoncés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, adopté par tous les Etats membres des Nations Unies (ONU), pour mettre fin à la pauvreté, protéger la planète et assurer la prospérité pour tous.

- *OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT DURABLE CIBLE 3.3 :*

"D'ici 2030, mettre fin aux épidémies de sida, de tuberculose, de paludisme et de maladies tropicales négligées et lutter contre l'hépatite, les maladies d'origine hydrique et autres maladies transmissibles."

À l'appui de l'objectif 3.3, L'Union peut démontrer son impact en utilisant le principe "SAVOIR-PARTAGER-AGIR." Ces principes ont guidé le travail de L'Union depuis sa fondation il y a 104 ans et démontrent comment une science révolutionnaire, si elle est correctement partagée, peut conduire à une action mondiale.

Les exemples suivants montrent comment le travail de L'Union conduit au changement - de la recherche à la connaissance et à la mise en œuvre.

- **SAVOIR**

KNOW est l'endroit où L'Union recueille les preuves à travers nos essais cliniques, notre recherche opérationnelle et notre analyse des questions de politique de santé et de transfert de politique.

Description de l'objet social et des activités de l'association (3/3)

- **SAVOIR**

KNOW est l'endroit où L'Union recueille les preuves à travers nos essais cliniques, notre recherche opérationnelle et notre analyse des questions de politique de santé et de transfert de politique.

- **PARTAGER**

SHARE est l'endroit où L'Union partage largement les preuves et les connaissances acquises, en veillant à ce qu'elles soient accessibles à tous, en aidant nos partenaires et en diffusant les dernières meilleures pratiques.

Nous avons développé nos activités de « Formation » ainsi qu'un journal scientifique qui sont autant de vecteurs de diffusion et de transmission.

Notre Conférence annuelle est un lieu d'échange et d'expertise reconnue dans le milieu scientifique comme un événement essentiel.

- **AGIR**

AGIR est l'endroit où L'Union travaille avec d'autres pour mettre en œuvre des solutions, fournir des services de santé vitaux et plaider en faveur des politiques et des ressources nécessaires pour protéger la santé.

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 11 299 637 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 1 076 558 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, actualisé des règlements ANC n°2022-06 et ANC n°2023-03.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Méthode des coûts historiques

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changements comptables

Changement de méthode lié à l'application de la nouvelle réglementation comptable.

A compter du 1er janvier 2025, l'application pour la première fois du règlement ANC 2023-03 modifiant le règlement ANC 2014-03 entraîne des changements de comptabilisation et de présentation. Les principaux changements opérés sont les suivants :

Changements de comptabilisation :

Les principaux impacts à compter de l'exercice 2025 sont les suivants :

- En terme de résultat exceptionnel :

- Les opérations de cessions/sorties d'immobilisations figurent en 2025 dans le résultat d'exploitation (ou dans le résultat financier s'il s'agit d'immobilisations financières) ;
- Les quotes-parts de subventions d'investissement virées au compte de résultat figurent en 2025 dans le résultat d'exploitation ;
- Le périmètre du résultat exceptionnel est réduit aux événements majeurs et inhabituels (les autres événements étant désormais traduits dans le résultat d'exploitation).

- Suppression des transferts de charges dans le résultat d'exploitation et le résultat financier :

- Les refacturations diverses figurent désormais dans les rubriques de produits par nature ;
- Les remboursements reçus des organismes sociaux en cas d'arrêt maladie, de congés de parentalité ou d'accident du travail figurent en compensation de charges de personnel.

Changement de présentation :

Les principaux impacts à compter de l'exercice 2025 sont les suivants :

- Présentation du compte de résultat :

- Le résultat exceptionnel est synthétisé sur 2 lignes « charges et produits exceptionnels » dans le compte de résultat ;
- Les transferts de charges N-1 ont été regroupés dans la colonne N-1 sur la ligne « reprise sur amortissements, dépréciations et provisions » .

- Présentation du bilan :

- Les charges constatées d'avance sont totalisées dans les créances ;
- Les produits constatés d'avance sont totalisés dans les emprunts et dettes ;
- Les avances et acomptes sont regroupés dans les immobilisations en cours (corporelles ou incorporelles).

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Cotisations avec contrepartie

Les cotisations des membres font l'objet d'une rubrique spécifique du compte de résultat nommée "Cotisations".

Les cotisations avec contrepartie sont les cotisations ayant une autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale, la réception de publication ou la remise de biens de faible valeur.

A L'Union les membres bénéficient également d'une réduction de tarif sur le paiement de la souscription à la Conférence.

Au sens du règlement comptable les cotisations des membres sont donc avec contrepartie.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

Lorsque les cotisations portent sur une période postérieure à l'exercice comptable, un produit constaté d'avance est comptabilisé afin de respecter le principe de séparation des exercices.

Au titre de l'exercice 2025 les cotisations totalisent 179 893 euros.

Fonds dédiés et reportés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Le projet défini répond aux deux conditions suivantes :

- être conforme à la réalisation de l'objet de l'association ;
- être clairement identifié, les coûts imputables devant être nettement individualisés.

La contrepartie des fonds dédiés s'inscrit au compte de résultat sous la rubrique « Reports en fonds dédiés».

Le montant des fonds dédiés de l'exercice N est repris en résultat, sur les exercices suivants, au fur et à mesure de l'utilisation des fonds par la contrepartie du compte « Utilisation des fonds dédiés».

Les fonds dédiés débiteurs font l'objet d'un produit à recevoir, selon la continuité du projet et les modalités de versement des prochaines échéances à la date de l'établissement des comptes.

Par prudence, tout encaissement non réalisé à la clôture et relatif à ces produits à recevoir fait l'objet d'un test de dépréciation.

Les fonds dédiés reportés en devise étrangère sont suivis en devise de reporting.

A la clôture de l'exercice la différence de valeur entre le solde comptable du fonds dédié et la valeur du solde en devise de reporting converti au taux de clôture de l'exercice, fait l'objet d'une évaluation en écart de conversion.

Lorsqu'un projet est clôturé sur l'exercice, l'écart de change constaté sur le fonds dédié est comptabilisé en résultat financier.

A la clôture de l'exercice les fonds dédiés s'établissent à 3 519 496 euros.
Les écarts de conversion sur fonds dédiés totalisent 240 658 euros à la clôture de l'exercice.
Les projets clôturés sur l'exercice ont généré un résultat financier excédentaire à hauteur de 685 519 euros.

Aides financières et Contributions financières

Une aide financière est :

- soit une somme d'argent accordée à une personne physique à titre d'aide ou de secours ;
- soit une contribution financière facultative octroyée par une entité à une autre entité destinée à la réalisation d'actions ou d'investissements.

Ces sommes ou contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

L'Union octroie des aides financières à des entités pour réaliser des actions entrant dans le cadre de la gestion de projets.

S'agissant d'aides entrant dans l'activité normale de l'entité ces aides sont comptabilisées en charges d'exploitation dans la rubrique "Aides financières".

Au titre de l'exercice 2025 le montant des aides financières octroyées s'établit à 229 441 euros.

L'Union reçoit des aides financières d'autres entités pour réaliser des actions entrant dans le cadre de la gestion de projets.

S'agissant d'aides entrant dans l'activité normale de l'entité ces aides sont comptabilisées en produits d'exploitation dans la rubrique "Contributions financières".

Au titre de l'exercice 2025 le montant des aides financières reçues s'établit à 12 888 261 euros.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées au coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire.

- | | |
|---------------------------------|---------|
| • Immobilisations incorporelles | 3 ans, |
| • Agencements et installations | 10 ans, |
| • Matériel de bureau | 5 ans, |
| • Matériel informatique | 3 ans, |
| • Mobilier de bureau | 10 ans. |

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion"

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

Engagements en matière de départ à la retraite

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 64 ans en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques à la société (absence de convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu : Taux Iboxx Corp AA10+ (3.96% à fin 2025),
- Suspension de la dernière réforme des retraites qui introduisait une montée progressive de l'âge de départ à la retraite en fonction de l'année de naissance du salarié.

Le montant ainsi obtenu, majoré des charges patronales, s'élève à 11 226 euros.

Autres informations (1/2)

Faits caractéristiques

La situation géopolitique a engendré des arrêts et des suspensions de projets sur l'exercice 2025.

Le projet IDEFEAT a été clôturé sur l'exercice occasionnant un écart de change positif sur fonds dédié à hauteur de 669K€.

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

Provision pour risques et charges

Le montant global des provisions pour risques et charges s'établit à la clôture de l'exercice à 588 708 euros.

Contributions volontaires en nature

Au regard de la surface financière de l'association la valorisation du bénévolat est non significative.

Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.

Informations requises par l'article R.123-198 - 9° du code de commerce

Honoraires des commissaires aux comptes	
	Commissaire aux comptes 1
Honoraires afférents à la certification des comptes	103 200 €
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes	
Total	103 200 €

Rémunérations versées à certains dirigeants

Les trois principaux cadres dirigeants de l'association sont le président, le trésorier et le Directeur exécutif. Le président et le trésorier ont une activité de bénévoles au sein de l'association. Communiquer la rémunération des trois principaux cadres dirigeants reviendrait en conséquence à divulguer la rémunération individuelle d'un salarié.

Autres informations (2/2)

Tableau des effectifs

	Effectif moyen employé pendant l'exercice				
	France (Siège social)	Inde	Birmanie	Grande- Bretagne	TOTAL
Ouvriers		2			2
Employés, techniciens, agents de maitrise	3	11	-	1	15
Cadres et ingénieurs	7	30	2	5	44
TOTAL	10	43	2	6	61

Etat des immobilisations

État des immobilisations	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	193 062			193 062
Autres immobilisations incorporelles	346 030			346 030
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	539 092			539 092
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	667 972	2 105		670 077
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	667 972	2 105		670 077
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	13 579			13 579
Autres immobilisations financières	54 316		6 162	48 154
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	67 895		6 162	61 733
TOTAL GÉNÉRAL	1 274 959	2 105	6 161	1 270 902

Augmentations	Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
		Virements		Entrées		
		De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Total immobilisations incorporelles						
Total immobilisations corporelles	2 105			2 105		
Total immobilisations financières						
TOTAL GÉNÉRAL	2 105			2 105		

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions				
		Virements		Sorties		
		De poste à poste	À destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Total immobilisations incorporelles						
Total immobilisations corporelles						
Total immobilisations financières	6 162			6 162		
TOTAL GÉNÉRAL	6 161			6 162		

Etat des amortissements

État des amortissements	Durée d'utilisation ou taux d'amortissement ou fourchette retenue	Mode d'amortissement	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	3 ans	Linéaire	193 062			193 062
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	3 ans	Linéaire	346 030			346 030
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			539 092			539 092
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillages industriels						
Autres immobilisations corporelles	3 à 10 ans	Linéaire	662 421	2 573		664 994
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 à 10 ans	Linéaire	662 421	2 573		664 994
Immobilisations financières						
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES						
TOTAL GÉNÉRAL	3 à 10 ans	Linéaire	1 201 513	2 573		1 204 086

Dotations	Dotations de l'exercice	Ventilation des dotations			
		Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon le mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles	2 573		2 573		
Immobilisations financières					
TOTAL GÉNÉRAL	2 573		2 573		

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions		
		Éléments transférés à l'actif circulant	Éléments cédés	Éléments mis hors service
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
TOTAL GÉNÉRAL				

Commentaires : néant

Etat des dépréciations

Nature des dépréciations	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Créances clients	21 328	23 430	21 328	23 430
Autres dépréciations	10 000			10 000
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	31 328	23 430	21 328	33 430
TOTAL GÉNÉRAL	31 328	23 430	21 328	33 430

Etat des provisions

Nature des provisions	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la clôture de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions réglementées					
Provisions réglementées pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Autres provisions réglementées					
TOTAL DES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES					
Provisions pour risques					
Provisions pour :					
- Litiges					
- Garanties données aux usagers					
- Amendes et pénalités					
- Pertes de change	412 217		316 455		95 762
- Pertes sur contrats					
Autres provisions pour risques	31 909	45 000	9 957		66 952
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES	444 126	45 000	326 412		162 714
Provisions pour charges					
Provisions pour :					
- Pensions et obligations similaires					
- Restructurations					
- Impôts					
- Renouvellement des immobilisations - entreprises concessionnaires					
- Gros entretien ou grandes révisions					
- Remise en état					
- Legs ou donations					
Autres provisions pour charges					
TOTAL DES PROVISIONS POUR CHARGES					
TOTAL DES PROVISIONS	444 126	45 000	326 412		162 714

Etat des créances et des dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)	13 579		13 579
Autres immobilisations financières	48 154	29 341	18 813
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	577 025	577 025	
Reçues par legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	587 539	587 539	
Charges constatées d'avance	134 245	134 245	
TOTAL	1 360 542	1 328 150	32 392
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) :	- A 1 an max. à l'origine - A plus d'1 an à l'origine			
Emprunts et dettes financières diverses (1)				
Fournisseurs et comptes rattachés	707 902	707 902		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	115 704	115 704		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	148 860	148 860		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	100 514	100 514		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées	81 236	81 236		
Autres dettes	1 132 161	1 132 161		
Produits constatés d'avance	394 292	394 003	289	
TOTAL	2 680 669	2 680 380	289	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer inclues dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	116 579	240 721
Dettes sur legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	201 713	74 243
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		17 545
TOTAL	318 292	332 509

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	12 863	5 936
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances	156 041	953 295
Valeurs mobilières de placement	1 328	
Disponibilités	49 911	51 351
TOTAL	220 143	1 010 582

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance		Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Produits :	- D'exploitation	394 292	264 883
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
TOTAL		394 292	264 883

Charges constatées d'avance		Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Charges :	- D'exploitation	134 245	466 165
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
TOTAL		134 245	466 165

Tableau de variation des fonds dédiés

Variation des fonds dédiés issus de	Libellé du fonds	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	Ecart de change constatés sur l'exercice sur fonds clôturés	A la clôture de l'exercice			
				Montant global	Dont remboursement			Montant global	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers	Ecart de conversion s actifs et passifs sur fonds dédiés	Montant global écart de conversion inclus
Subv.	AFD-Agence Française de Développement	653 332	0	550 270				103 122		0	103 122
CF	Canton de Vaud	21 847	4 723	0				26 570		0	26 570
CF	Centers for Disease Control	(1 195)	8 861	0			7 666	(0)		(0)	(0)
CF	GFATM-HIV-Myanmar	125 185	19 738	0				144 923		(10 658)	134 265
CF	Various donors-APW/ Other (EU)	2 063	20 124	0			2 063	20 124		0	20 124
CF	GFATM-Myanmar TB	101 561	108 412	0				209 973		(10 609)	199 365
CF	GFATM-Myanmar COVID19	135 826	83 396	0				219 821		(1 142)	218 679
CF	IDEFAT	687 646	0	18 434			669 212	0		0	0
CF	BMGF-The Union conferences	72 308	0	66 054			6 254	0		0	0
CF	AIIS-USAID Myanmar	5 855	0	7 837			(1 981)	0		0	0
CF	GFATM-C19RM	532 328	0	555 862				37 066		20 222	57 288
CF	Family Health International 360	(675)	2 502	0				1 827		220	2 047
CF	Supporting research in SEAR countries	22 468	34 742	0				117 210		56 502	173 712
CF	BP WCTOH & Capacity Building	639 028	79 143	0				778 171		(182 117)	596 054
CF	WHO India funding - OR Unit	0	1 493	0			1 493	0		0	0
CF	BMGF ICE TB Grant Agreement	1 375 532	33 207	0				1 408 739		(35 675)	1 313 123
CF	HQ - CDC Cooperative Agreement	10 767	0	443				10 324		(10 324)	0
CF	USEA - BMGF ACSM2 USEA	168 224	260 798	0				429 021		(18 801)	410 220
CF	Innovations summit for TB -2025	0	12 531	0				12 531		11 738	24 269
CF	BMGF Scholarship for WCTOH	0	812	0			812	0		0	0
CF	Strengthening Health Resilience	0	12	0				12		(12)	0
	TOTAL GÉNÉRAL	4 672 820	731 094	1 198 899	0	0	685 519	3 519 496	0	(240 658)	3 278 839

Subv. = Subvention publique

CF = Contribution financière

Variation des fonds propres 431-5
(art. 431-5 du règlement ANC 2018-06)

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	858 000				858 000
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves	1 180 642	1 399 054			2 579 696
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice	1 399 054	-1 399 054		650 565	1 076 558
Situation nette	3 437 696			650 565	4 514 254
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	3 437 696			650 565	4 514 254